

GE_GERICHTE C/11027/2011 vom 22. Dezember 2011

GE Cour de justice, 2011-12-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_C_11027_2011

FR: GE_GERICHTE C/11027/2011 du 22 décembre 2011

IT: GE_GERICHTE C/11027/2011 del 22 dicembre 2011

Regeste

; CAS CLAIR ; PROCÉDURE SOMMAIRE ; MAXIME INQUISITOIRE | CPC.248.b; CPC.247.2; CPC.257.1; CPC.255; CPC.257

Erwägungen

E. 4

Il n'est pas perçu de frais (art. 15 al. 3 LaCC), ni alloué de dépens (art. 17 al. 2 LaCC). * * *
* * PAR CES MOTIFS, La Chambre des prud'hommes, groupe 4 : À la forme : Reçoit le recours formé par B_____ SA contre le jugement du Tribunal des prud'hommes rendu le 7 juin 2011. Au fond : Admet ce recours. Annule le jugement attaqué. Cela fait : Déclare irrecevable la requête de protection de cas clairs dirigée par S_____ contre B_____ SA. Déboute les parties de toute autre conclusion. Siégeant : Madame Sylvie DROIN, présidente, Monsieur Olivier GROMETTO, juge employeur, Monsieur Yves DELALOYE, juge salarié, Madame Véronique BULUNDWE-LEVY, greffière. Indication des voies de recours et valeur litigieuse : Le Tribunal fédéral connaît, comme juridiction ordinaire de recours, des recours en matière civile ; la qualité et les autres conditions pour interjeter recours sont déterminées par les art. 72 à 77 et 90 ss de la loi sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF ; RS 173.110). Il connaît également des recours constitutionnels subsidiaires ; la qualité et les autres conditions pour interjeter recours sont déterminées par les art. 113 à 119 et 90 ss LTF. Dans les deux cas, le recours motivé doit être formé dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète de l'arrêt attaqué. L'art. 119 al. 1 LTF prévoit que si une partie forme un recours ordinaire et un recours constitutionnel, elle doit déposer les deux recours dans un seul mémoire. Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14. Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF inférieure à fr. 15'000.-.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.